



## Extraits du procès-verbal de la séance plénière du 21 janvier 2022

---

### DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

#### Discussion générale sur la préparation du Budget 2022

**M. COUNIL.** Monsieur le Président, le moment du débat d'orientation budgétaire est un temps convenu, rendu obligatoire par la loi. Il n'en reste pas moins essentiel, parce qu'il permet de fixer les grandes orientations, d'autant plus que c'est le premier DOB de la nouvelle mandature ouverte l'an dernier à la suite des élections départementales.

Dans un premier temps, je vous rejoins sur le contexte. Vous-même et M. Vallienne avez relevé dans vos propos l'incertitude dans laquelle nous sommes aujourd'hui plongés. Nous vivons cette incertitude vis-à-vis de nos dépenses comme de nos recettes.

Sur le plan des dépenses, l'impact du Covid est très fort sur nos budgets, y compris dans ses effets collatéraux. M. Vallienne a évoqué une reprise en trompe-l'œil, je ne suis pas loin de le rejoindre. Le Covid a un impact très fort qui se traduit par l'inflation que nous subissons aujourd'hui. Je dis « nous » car nous le subissons aussi bien en tant que consommateur qu'acteur, que ce soit sur la question de l'énergie ou sur la question des travaux. Les appels d'offres sont en augmentation de 20 à 30 %, ce qui pèsera sur les budgets, pas uniquement sur notre budget, mais également sur les budgets des collègues qui doivent assumer eux-mêmes, via les dotations départementales, leurs frais de fluides ; sur les EHPAD et sur les établissements médicosociaux. L'ensemble de ces établissements seront confrontés à un dilemme entre le paiement des factures, d'électricité et de chauffage particulièrement, et la nécessité de répondre aux besoins des usagers, quels qu'ils soient, qui, à un moment donné, se tourneront vers le Département. Peut-être convient-il d'anticiper cette question sur le budget de l'année prochaine.

En matière de dépenses, l'impact se traduira sur les dépenses sociales ; c'est logique, puisque tel est notre cœur de métier.

La situation aura un impact sur le RSA. Nous constatons que la baisse du taux de chômage ne touche pas toujours fortement le nombre d'allocataires du RSA. Cela aussi doit nous interroger en termes d'orientation. Sommes-nous capables d'accompagner le retour vers l'emploi d'un certain nombre d'allocataires du RSA et, finalement, diminuer cette charge de fonctionnement ? C'est une orientation que nous attendons du budget 2022, en essayant d'aller plus loin sur les questions d'insertion. Nous y reviendrons.

Le contexte a également une répercussion sur les recettes. Je vous ai entendu, Monsieur le Président, sur la perte de l'autonomie fiscale, qui avait été amorcée par Nicolas Sarkozy. Le processus est achevé par Emmanuel Macron. Vous avez eu raison de le dénoncer. (*Protestations sur les bancs de la majorité.*) En effet, entre les deux, nous avons connu un autre Président de la République. Je vous laisse le plaisir de le citer, afin d'ouvrir des discussions !

**M. Le PRÉSIDENT.** N'oubliez pas que les Régions ne disposent plus de cette autonomie fiscale.

**M. COUNIL.** Tout à fait. J'ai été heureux d'entendre ces propos parce que, la dernière fois que nous avons tenu ce même débat, vous m'aviez répondu que la perte de l'autonomie fiscale n'était pas une question si importante et que les Régions elles-mêmes ne l'avaient plus.

Vous êtes partagé dans votre discours entre « On regrette de ne plus l'avoir » et « Ce n'est pas si grave ». Je pense, quant à moi, qu'avoir retiré aux collectivités locales le pouvoir de lever l'impôt est une erreur fondamentale, car le fait est, en lui-même, porteur d'un discours de recentralisation. Nous sommes pieds et mains liés à des décisions qui, en matière de recettes, ne nous appartiennent plus, et cet état de fait renvoie à un discours toujours assez négatif sur l'impôt. Persiste, en effet, l'idée selon laquelle l'impôt serait quelque chose de mauvais. En tant que membre de cette assemblée depuis très longtemps, voter l'impôt ne m'a jamais posé de problème car cela revient à expliquer à nos concitoyens la façon dont nous utilisons l'impôt qu'ils versent.

Parmi les recettes, vous avez évoqué les droits de mutation. À cet égard, je vous rejoins pleinement. Nous constatons une envolée des ventes. Cela dit, les notaires que je rencontre toutes les semaines dans le cadre de mes fonctions à la Ville et à la Métropole me disent qu'un tassement se fait sentir et que tout ce qui pouvait être vendu l'a été. Nous savons donc que le phénomène ne se poursuivra pas et que les DMTO ne sont pas des recettes que nous percevrons à même hauteur sur la durée du mandat, ce qui engendre une forme d'incertitude.

J'exprimerai un regret sur le document qui nous a été transmis. Si nous disposons des chiffres de 2020, ceux de 2021 ne nous ont pas été livrés. Le graphique sur les droits de mutation montre que les DMTO atteignent 66 millions en 2020 ; j'aurais également souhaité connaître les résultats de 2021. J'ai cru comprendre qu'ils atteignaient plus de 80 millions. Il est difficile de préparer un DOB sans disposer des chiffres actualisés. Vous me répondrez qu'ils le seront au moment du compte administratif, si ce n'est que nous sommes presque à la fin du mois de janvier et que nos services, qui sont performants, disposent certainement déjà de ces données. Il aurait été sain pour le débat démocratique au sein de notre assemblée que ces éléments soient mis à jour, à moins que vous ne craigniez que l'on découvre que le Département est en très bonne santé financière ! Mais je ne vois pas en quoi cela constituerait un problème.

**M. Le PRÉSIDENT.** Cela me fait plaisir que vous le disiez !

**M. COUNIL.** Je vous rejoins également sur le spectre des contrats liés au Pacte de Cahors. Il faut s'attendre à un retour de manivelle. Nous serons tranquilles cette année en raison des élections présidentielles : on ouvre le chéquier, on dépense, sans aucune prise de parole susceptible d'affoler tout le monde ! Cela dit, dans la mesure où je suis un observateur attentif de la vie politique nationale, je constate qu'un certain nombre de candidates et candidats commencent à préparer l'avenir en expliquant qu'il faudra que tout le monde participe à l'effort de redressement des comptes publics. Attendons-nous donc à de mauvaises nouvelles de l'État quant à nos recettes et dotations dans les années qui viennent.

Au regard de ces éléments mis bout à bout, préparer le budget – je le prépare dans une autre collectivité – nous confronte à une phase d'incertitude très forte qui nécessite une certaine prudence, que nous ressentons, malgré tout, dans vos propos.

La prudence peut être compensée par la bonne gestion du Département – je le répète puisque cela vous fait plaisir ! Nous l'avons déjà souligné et je crois que nous avons toujours eu l'honnêteté de reconnaître que le Département était bien géré. ... C'est bien la première fois que M. Vallienne m'applaudit ! (*Rires.*) Je trouve que l'on progresse dans cette assemblée !

Cette bonne gestion, disais-je, offre des marges de manœuvre réelles qui doivent nous conduire à ne pas rester attentistes. Je note dans votre discours et dans le document une forme de volontarisme, mais les paroles ne suffisent pas, il faudra passer aux actes.

Vous avez débuté votre discours par la jeunesse, en citant Orelsan, très bien, mais il faudra que cela se traduise dans le budget. À mon sens, cela ne peut se transcrire uniquement par une aide au BAFA ou au BNSA.

Lorsque l'on aborde un débat d'orientation budgétaire, il faut aussi porter un regard sur le Département, notre Département. Vous avez dressé un tableau assez idyllique de la situation. Il est de votre rôle de pointer ce qui va, il est du mien de dire ce qui ne va pas. Il est dans le rôle des élus de l'opposition de souligner les difficultés de notre Département, car c'est en s'y confrontant que nous pourrions le faire progresser.

Pendant la campagne électorale, j'ai eu tendance à dire que le Département de la Sarthe était trop souvent la lanterne rouge de notre Région. Vous n'avez guère aimé que je le souligne. Pourtant, cela reste vrai de l'absence de dynamisme démographique et de la santé. N'oublions pas que nous sommes le 97<sup>e</sup> Département de France en matière de démographie médicale, occupant ainsi l'une des dernières places.

Le 26 décembre 2021, *Ouest France* s'est fait l'écho du classement régional du bonheur. J'ai trouvé l'article très intéressant et j'ai essayé de comprendre ce qu'il y avait derrière. L'indice du bonheur est élaboré par Pierre Le Roy, un statisticien breton, qui s'est livré à une étude régionale. Selon ce classement régional, qui couvre les trois régions du Grand-Ouest – Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire, soit quatorze Départements –, la Sarthe occupe la treizième place, soit l'avant-dernière, juste devant la Seine-Maritime. Je me suis interrogé. Je n'ai pas l'impression d'être malheureux – mais peut-être suis-je un privilégié ! J'ai donc essayé d'en savoir davantage. Je suis allé à la source, en me rendant sur le site internet *globeco.fr*. Il permet de comprendre la construction de l'indice du bonheur, un indice d'ailleurs de plus en plus utilisé. On le retrouve, en effet, dans un certain nombre de manuels scolaires car il est composite et permet de sortir des indices traditionnels, souvent très limités. Par exemple, le PIB ne mesure que la richesse, l'indice de développement humain que la richesse en lien avec la question de la santé et de l'éducation. L'indice du bonheur est un peu plus qualitatif.

Pour créer cet indice qui est régional, Pierre Le Roy n'a pas utilisé les mêmes données que celles utilisées au niveau national. Il a retenu dix indices différents, qui sont parfois composites. Si on les développe les uns après les autres, on constate que la Sarthe n'est jamais très bien placée. Par exemple, elle est cinquième pour ce qui concerne les inégalités de salaires hommes/femmes et sixième pour l'espérance de vie à la naissance, qui est en moyenne de 82 ans. Elle est huitième pour le taux d'emploi, à 65 %. En revanche, le Département tombe dans le bas du classement sur d'autres items. Il est onzième pour la médiane du revenu annuel disponible en euros, douzième pour le taux de pauvreté, douzième pour le niveau de formation, douzième au titre des décès routiers, douzième pour les crimes et délits, et dernier pour la participation aux élections et pour les suicides, qui est un indicateur assez violent.

Nous ne pouvons faire l'impasse de ces données. Il nous faut les étudier et les prendre en compte. Pauvreté, niveau de formation, suicides : nous devons nous interroger sur ces phénomènes. Nous ne pouvons avoir la prétention de répondre à tout. En ce moment, certains ont réponse à tout ; soyez assurés que je n'en fais pas partie ! Mais il est nécessaire d'étudier ces informations et de s'interroger sur la façon d'agir.

Quelles conclusions tirer de ces différents éléments ? Quelles doivent être nos orientations budgétaires ? Je n'entrerai pas dans le détail. Nous les étudierons dans un instant, commission par commission, et notre groupe aura la possibilité d'intervenir à cette occasion.

Face à la nécessité de prudence, nous avons besoin de maîtriser nos charges de fonctionnement. De ce point de vue, je note que la majorité départementale a réalisé des efforts ces dernières années. Il suffit de se reporter à la baisse du nombre des agents du Département ou aux effets positifs de la stratégie immobilière. Nous pouvons sans doute encore procéder à des économies. Je pense à tout ce qui relève des économies d'énergie. Plus nous isolerons nos bâtiments, moins nous aurons de dépenses. Ces investissements, sources d'économies, permettront de disposer d'une plus grande marge de manœuvre au titre du fonctionnement, car nous savons que c'est sur cette partie du budget que nous sommes au plus juste. Disposer d'une marge de manœuvre plus large au titre du fonctionnement, c'est pouvoir agir pour plus de solidarité, agir davantage dans le domaine de la santé, agir en faveur de la jeunesse et, je rejoins M. Grelier, compenser le rôle de l'État qui est incapable de répondre à certains des besoins de nos habitants.

La deuxième orientation, que nous partageons avec vous, porte sur le véritable enjeu de l'investissement. Vous annoncez 650 millions d'euros au cours du mandat. Nous serons les comptables de ces investissements pour vérifier que les engagements pris seront tenus. Nous n'avons d'ailleurs aucune raison d'en douter.

Les investissements doivent être ciblés sur des choix stratégiques, tels que l'éducation, au titre de laquelle des efforts ont été réalisés au cours du mandat passé. Il faut poursuivre, achever parfois la rénovation des établissements scolaires.

Autre choix stratégique : le soutien aux communes et la poursuite du plan de relance avec l'idée qu'il sera durable.

Je me dis que nos débats précédents n'ont peut-être pas été vains : c'est aussi le soutien à l'université. De ce point de vue, je note une inflexion dans le document ; il nous faut, en effet, être plus présents car l'université est un enjeu majeur pour le Département. Je note, au passage, que le Département du Maine-et-Loire, qui ne souhaitait plus participer au financement de l'université, revient sur sa décision et participera au financement du volet universitaire dans le cadre du contrat de Plan État-Région.

Des actions sont donc à accompagner, qui nécessitent des investissements.

Quelle sera la position du groupe de l'opposition ?

D'abord, il n'y a, autour de la table, que des personnes qui ont gagné les élections. En binôme, nous les avons emportées. Aussi, les élus de la minorité sont autant les porte-parole des habitants que les élus de la majorité. Cela signifie travailler de façon plus constructive. Notre groupe sera donc prêt, éventuellement au mois de mars, à voter le budget si nous arrivons à l'infléchir sur certains sujets. C'est l'esprit dans lequel nous abordons ce DOB. Au fur et à mesure des rapports, nous serons amenés à présenter des propositions, que nous confirmerons par écrit en en faisant copie à l'ensemble des élus de cette assemblée. En fonction de ce qui nous sera répondu au moment du vote du budget, nous serons amenés à prendre une décision par rapport à l'idée éventuelle de soutenir ou de nous opposer au premier budget de la mandature que vous nous proposerez.

Tels sont les quelques mots que je souhaitais délivrer au nom du Groupe des élus de gauche, progressistes et écologistes.

## ORIENTATIONS PAR COMMISSION ET PAR POLITIQUE PUBLIQUE

### Commission Solidarité, Autonomie, Santé

**M. COUNIL.** Quelques mots sur la santé, un sujet ô combien central !

La Sarthe se situe au 97<sup>e</sup> rang des Départements français. Dans la mesure où j'ai été rappelé à l'ordre parce que j'avais donné une mauvaise image de notre Département, je ne sais plus si j'ai le droit de dire ce qui va mal. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une réalité qui nous saute au visage. Pas une permanence ne se passe sans que des personnes me disent ne plus avoir de médecin traitant et me demandent que faire. Nous pouvons nous voiler la face, mais la réalité des choses fait que les habitants nous interpellent sur le sujet.

**M. GRELIER.** Personne ne nie qu'il s'agisse d'une problématique essentielle.

**M. COUNIL.** Je réagis au fait que l'on m'a adressé des reproches après mon intervention. Lorsque je dis que nous occupons la 97<sup>e</sup> place au classement des Départements français, ce n'est pas très positif, ce n'est pas non plus très attractif pour le territoire. Une personne qui, souhaitant s'installer dans la Sarthe, entend dire qu'il n'y a pas de médecins en Sarthe, s'interrogera. Je fais simplement écho au débat que nous avons eu précédemment.

D'ailleurs, Monsieur Grelier, je ne suis pas en total accord avec vous lorsque vous déclarez que les difficultés d'accès sont réelles sur d'autres territoires. J'en ai fait l'expérience. Pour des raisons familiales, nous avons dû consulter un professionnel de santé en urgence au mois d'octobre, nous avons obtenu un rendez-vous au mois de février dans la Sarthe. Il se trouve que nous avons passé quelques jours dans les Alpes-Maritimes. J'ai consulté Doctolib qui proposait vingt rendez-vous différents au cours de la semaine où nous étions en vacances. C'est une réalité.

Oui, probablement, convient-il d'amplifier l'effort. Ce n'est pas de notre compétence. Nous le rappelons sans cesse et vous avez raison de sans cesse le répéter.

Pour revenir aux propos de Mme Crnkovic qui déclarait que les élus étaient à portée de baffes, nous avons vocation, tout d'abord, à ne pas prendre de baffes et à essayer de répondre au maximum aux besoins de nos concitoyens. Aussi, je souscris pleinement à la volonté marquée d'y répondre et à l'idée d'un Plan Santé n° 2, plus innovant qui nous permettra d'aller de l'avant. C'est une bonne chose.

À l'instar de beaucoup d'entre vous, j'ai été destinataire du rapport d'information du Sénat sur les collectivités *A l'épreuve des déserts médicaux, l'innovation territoriale en action*, transmis par le sénateur Vogel.

Ce document intéressant montre que les territoires font preuve d'innovation. Si la Sarthe devait innover en ce domaine, nous ne pourrions que nous en féliciter collectivement.

Monsieur le Président, vous avez évoqué la situation du Mans. Il est vrai que la Ville du Mans n'a pas toujours été au rendez-vous et que la prise de conscience a été quelque peu difficile. Je le dis d'autant plus aisément que j'ai été l'un des premiers élus à tirer la sonnette d'alarme voilà plusieurs années. On relève cependant un réel effort de rattrapage, puisque la collectivité Le Mans Métropole et la Ville accorderont 23 millions d'euros dans les années qui viennent, pour soutenir tout à la fois la médecine générale et l'hôpital. Il est probable que cette aide prendra de l'ampleur car, au fur et à mesure des échanges, nous constatons des effets nouveaux.

Oui, la Ville du Mans, un temps, n'a pas été rendez-vous. Mais lorsqu'elle a agi, le Département ne l'a pas été non plus. Je citerai deux exemples. Lorsque nous avons décidé de créer un centre de santé municipale, nous n'avons obtenu aucun soutien du Département. Lorsque, sur mon propre canton, nous agissions pour sauver deux cabinets de santé de médecine générale, qui l'ont d'ailleurs été, nous n'avons, non plus, reçu aucune aide départementale. J'avais même proposé à l'époque d'avoir recours à la convention de développement local. M. Vogel m'avait expliqué que j'étais un âne qui ne comprenait rien, il m'avait même décerné le bonnet qui allait avec !

Il faut sortir, entre autres, de cette opposition ville-campagne, et travailler ensemble. Je note, en tout cas, une volonté de travailler ensemble sur les projets présentés, car nous sommes tous confrontés à la même difficulté.

Je propose en premier lieu que nous fassions pression sur l'ARS pour que l'ensemble du Département soit reconnu zone déficitaire. Il est anormal que selon la commune, on soit ou non classé déficitaire alors que, dans le même temps, des communes de Loire-Atlantique, qui disposent de plus de médecins que dans la Sarthe sont classées déficitaires.

J'illustrerai mon propos d'un exemple. Nous avons travaillé pour créer une nouvelle maison de santé dans les quartiers sud. Deux médecins étaient d'accord, un troisième était nécessaire pour lancer l'opération. Nous l'avons trouvé mais, au dernier moment, il s'est installé à Ruaudin. J'en suis très heureux pour ses habitants qui n'avaient plus de médecin, mais, alors que nous avons construit quelque chose avec lui, il nous a fait faux bond parce que, s'installant dans le quartier sud de Ruaudin, il bénéficiait d'une aide de 30 000 euros de l'État, alors qu'il n'en obtenait aucune en s'installant au Mans. À l'époque, Ruaudin faisait partie du même canton. C'est vous dire la proximité des deux territoires ! Une telle dichotomie n'est pas aujourd'hui acceptable ! Il nous faut collectivement expliquer que la Sarthe doit être traitée dans sa globalité et que l'ensemble du territoire doit être classé déficitaire.

Ma deuxième proposition porte sur la santé mentale. N'oublions pas que le Conseil départemental préside le conseil de surveillance de l'établissement public de santé mentale. À l'heure actuelle, la situation de cet établissement est catastrophique. Mon frère y travaillant, j'ai l'occasion d'échanger régulièrement avec lui sur ce sujet. De la même façon que la Métropole soutiendra des projets de l'hôpital, par exemple le bâtiment Monet nord ou la construction du centre de cancérologie, peut-être le Département devrait-il envisager d'investir au niveau de l'EPSM pour le décharger d'un certain nombre de frais et mieux assurer la prise en charge de la santé mentale, aujourd'hui dans un état catastrophique dans le Département. Nous en connaissons une répercussion dans nos communes au quotidien. Combien de fois les élus communaux sont-ils interpellés sur des problèmes de santé mentale parce que ces derniers ne sont pas traités ! Il convient d'agir.

Ma troisième proposition a trait aux infirmières de pratique avancée, évoquée par M. Grelier et M. Desmazières. Il faut, en effet, dégager du temps « médecin ». Dans les secteurs où les médecins font défaut, le médecin doit se consacrer aux patients. Étudier les façons d'intervenir en ayant recours aux infirmières de pratique avancée pourrait être une solution intéressante.

La dernière proposition est relative à l'accueil des étudiants. Il ne faut pas attendre le dernier cycle pour les solliciter, il est nécessaire d'intervenir en amont. Sur mon territoire, nous avons réussi à sauver les cabinets de santé parce que nous avons su y garder des jeunes en stage. Ils se sont plu, ont noué des liens fraternels avec les autres médecins et ont eu envie de rester.

Je note également que des médecins ne veulent pas s'engager. Or, l'effort doit être collectif. Que certains médecins refusent d'accueillir des stagiaires revient à nous mettre en difficulté. Peut-être

pourrions-nous obtenir une aide incitant les médecins généralistes à accueillir davantage d'étudiants en stage.

S'agissant de l'accueil des étudiants, nous devons entreprendre tout ce qu'il est possible. Je citerai la construction d'un nouveau bâtiment à proximité de la future halte ferroviaire de l'hôpital ; je signerai l'acte de vente de la parcelle le 31 janvier et les travaux commenceront dans la foulée. Ce nouveau bâtiment contribuera à un meilleur accueil des internes.

Je terminerai par une question, car la lecture de la presse d'hier m'a interpellé. Le *Maine Libre* présentait une longue interview, très intéressante, du Président Le Mèner qui déclarait : « Je pense qu'il faut empêcher l'installation de médecins dans les zones surdotées comme les Bouches-du-Rhône, qui accueille quatre fois plus de médecins que dans la Sarthe. Il faut les inciter à s'installer dans les zones déficitaires. » J'étais content d'être d'accord avec mon Président ! Puis, tournant les pages, j'ai découvert un article sur la proposition de loi du député Guillaume Garot allant dans le sens exprimé par notre Président. Interrogé, M. Grelier indiquait : « Si demain, on oblige les jeunes médecins à s'installer là où ils n'ont pas envie de s'installer (...) le remède sera pire que le mal. »

Je suis resté quelque peu dubitatif. Nous avons là deux élus qui appartiennent à la même majorité départementale. Ils ont tout à fait le droit de ne pas être d'accord. Au sein de notre groupe, nous ne sommes pas non plus toujours d'accord, tant s'en faut ! Mais pour peser dans le débat, j'ai besoin de connaître la position de la majorité départementale de la Sarthe sur cette question essentielle. Que convient-il de retenir : la position exprimée par son Président ou celle de son Vice-Président en charge des questions de santé ?

**Mme COZIC-GUILLAUME.** Monsieur le Président, ainsi que vous l'avez indiqué dans votre discours, la jeunesse est votre priorité. Dans le contexte de crise actuelle, nous constatons que les enfants et les adolescents connaissent un profond mal-être et que nous assistons à une augmentation des suicides chez les adolescents. Or, je n'ai rien vu dans le DOB qui traite de cette question. J'espère qu'elle sera intégrée à l'occasion du budget, car il convient de prendre en charge les demandes qui explosent. La Maison des adolescents réalise un travail fantastique. Malheureusement, les délais sont très longs en raison du manque de personnel. Il conviendrait également que ces actions soient décentralisées et présentes sur l'ensemble du territoire sarthois.

### **Commission Emploi, Insertion et Logement**

**M. COUNIL.** Monsieur le Président, mes chers collègues, quelques mots sur ces orientations. Sur cette question, bien des choses ont déjà été dites par Yves Calippe, Michèle Juguin-Laloyer ou Yves Leproust, auxquelles je souscris,

Pour ma part, j'insisterai sur la question de la recentralisation du RSA. Le Gouvernement a ouvert une porte, en raison notamment des problèmes rencontrés en Seine-Saint-Denis, pour permettre aux Départements qui le souhaitent une recentralisation du RSA. Un certain nombre de Départements se sont engagés sur cette voie, tels que l'Aisne, la Somme, la Creuse, la Corrèze, Les Landes, des Départements dont les profils sociaux sont extrêmement différents de ceux que nous connaissons dans la Sarthe.

Dans le rapport d'orientations budgétaires, vous écrivez clairement que cela ne vous intéresse pas. Pourquoi pas ! Je souhaiterais toutefois que nous disposions d'une étude, d'une note précise, expliquant en quoi ce n'est pas intéressant. Certains Départements disent « Banco ! » Auraient-ils

tort, et nous raison ? Pourquoi certains auraient-ils tort, et d'autres raisons par rapport à une position de principe ?

De ce que j'ai compris de cette affaire, c'est que, globalement, les dépenses supplémentaires ne seraient plus supportées par les Départements mais prises en charge par l'État. De ce que vous avez dit au moment de la campagne électorale, j'ai compris que nous ne perdions pas pour autant la maîtrise de la politique d'insertion ; en revanche, les économies susceptibles d'être réalisées devront être en partie redirigées vers la politique d'insertion. Je considère que ce dispositif pourrait se révéler intéressant.

Je ne l'affirme pas, je n'ai pas d'avis tranché mais, face à votre refus de principe, j'ai besoin d'avoir des arguments précis, clairs et nets dans le cadre du débat d'orientation budgétaire. Notre groupe attend que la position de la majorité départementale soit étayée. Nous sommes prêts à vous rejoindre, mais il nous faut des arguments clairs, nets et précis, car, à ce jour, à l'exception d'une position de principe, nous n'en avons pas.

### **Commission Jeunesse, Éducation, Citoyenneté et Enseignement supérieur**

**Mme COZIC-GUILLAUME.** Je remercie l'ancien et le nouveau Président de la commission. Dans le cadre de la commission, nous recevons des réponses dès que nous posons des questions, nous progressons ensemble en bonne intelligence, pour la réussite des jeunes.

Vous avez évoqué une révision de la tarification de la restauration. Serait-il possible de disposer d'une étude pour nous éclairer sur la décision d'une tarification solidaire de la restauration scolaire pour les collégiens ?

Par ailleurs, nous voulons tous la réussite des collégiens. Malheureusement, des jeunes décrochent. Serait-il possible d'engager une réflexion sur la mise en place d'une plateforme de soutien scolaire réservée aux collégiens afin de lutter contre le décrochage scolaire, qui s'accompagnerait d'une prise en charge et d'un suivi de ces élèves en situation d'exclusion et d'échec, car ils sont nombreux ?

### **Commission Infrastructures routières, Mobilités et Réseaux électriques**

**M. COUNIL.** Je formulerai deux observations.

La première a trait à l'interview donnée dans *Le Maine libre* par le Président Le Mèner hier, où il évoque les chantiers routiers, dont le grand rond-point à la sortie d'Yvré-l'Évêque, entre Yvré-l'Évêque et Béner. Le Président a évoqué l'idée d'un pont courbe qui autoriserait de passer directement sur la rocade. Les élus de l'Agglomération ne sont pas certains que ce soit la priorité. Le chantier du giratoire de l'Océane a reporté les difficultés sur le giratoire de Beau regard, qui devient, selon nous, la priorité à traiter.

Pour emprunter très régulièrement la rocade de l'Océane, nous sommes rarement ennuyés au niveau d'Yvré et, lorsque nous le sommes, cela ne dure pas longtemps. Il en va différemment au niveau du giratoire de Beau regard, où nous pouvons rester à l'arrêt dix à vingt minutes parfois. Une vraie question doit donc, me semble-t-il, être posée, d'autant que les élus du Mans souhaitent modifier la rocade urbaine, qui passe aux Sablons, en boulevard urbain. L'idée de boucler la rocade pour renvoyer sur le boulevard urbain n'est pas conforme aux orientations des élus du Mans. Peut-être serait-il utile que nous en discutions. Stéphane Le Foll, avec lequel je m'en suis entretenu hier, se faisait la même réflexion : ce rond-point ne nous semble pas prioritaire.



Je reviens maintenant à l'intervention de Mme Debost relative aux mobilités douces. Je souscris à ses propos, malgré certains raccourcis.

Pendant la campagne électorale, nous avons été collectivement interpellés par un groupe de pression sur le thème du vélo, animé localement par Cyclamaine. Avec Isabelle Cozic-Guillaume, nous avons répondu au questionnaire en ligne pour le groupe « Osons, la Sarthe à gauche ! » J'ai cru comprendre que Véronique Rivron et Olivier Sasso ont répondu pour la majorité départementale. À l'occasion de ce questionnaire, des engagements ont été pris. Je note que la majorité départementale avait même reçu une meilleure note que nous. Vous étiez prêts, en effet, à honorer plus d'engagements.

Un premier a été tenu : la Commission des routes s'appelle désormais la Commission des mobilités. Mais bien d'autres engagements viennent à la suite. Dans le cadre du budget, je souhaiterais que soient rappelés les engagements que vous avez pris devant les Sarthois sur ce sujet en répondant à ce questionnaire et que vous nous disiez comment vous les tiendrez.

**M. COUNIL.** Je prends acte des propos tenus sur le travail avec Cyclamaine qui est intéressant. Nous serons attentifs au suivi de ces questions.

Je retiens la proposition de M. Beauchef que nous nous rencontrions avec nos services respectifs pour travailler sur ces questions, d'autant que le Plan Chronovélo de la Métropole viendra impacter des routes départementales et qu'il serait par conséquent utile que nous débattions rapidement du sujet.

J'ai entendu la réponse portant sur le giratoire de Beau regard, qui ne me pose pas de souci.

Sans doute ai-je une vision trop « stricto mancelle », mais j'avais imaginé le pont courbe tourné vers Le Mans, ce qui me posait problème. Mais s'il est tourné pour renvoyer la circulation vers l'autoroute et la déviation sud-est, il présente aussitôt un plus grand intérêt.

Enfin, je veux rassurer M. Le Mèner sur la sortie de la rocade sur la route de Degré. Je passe par là plusieurs fois par jour parce que j'habite dans le secteur, je le connais très bien. Je vous informe donc que le problème sera traité avant la fin du mandat municipal ; il figure au plan de charge du service. Nous aurons retraité la route et revu les entrées et sorties de l'autoroute qui, à ce jour, ne fonctionnent pas. L'idée consiste à travailler sur deux ronds-points qui permettraient de desservir les deux bretelles d'entrée et de sortie sur la quatre voies.

### **Commission Aménagement des territoires, Agriculture, Développement durable et Transition énergétique**

**M. COUNIL.** J'ai bien cru que notre collègue Delphine Delahaye allait réinventer la célèbre formule de Sully : labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France ! (*Rires.*) Nous n'en étions pas loin ! Les siècles passent et les idées restent !

Je reviens à la suggestion de M. Hubert. L'énergie est un sujet qui explose à la figure des élus. Je préside le syndicat des gens du voyage. Entre les deux fêtes de fin d'année, j'ai dû renégocier au dernier moment les tarifs. La première semaine, la facture d'électricité enregistrait un surplus de 80 000 euros, la seconde de 60 000 euros. J'ai arrêté là la négociation parce que je n'avais pas le choix. Je suis parvenu à une économie de 20 000 euros mais j'ignore totalement où je vais trouver les

60 000 euros de dépenses supplémentaires. Je pense que tous les élus des petites communes vivent la même chose.

À la ville du Mans, la facture sera de 730 000 euros l'année prochaine. L'achat d'électricité est devenu un enjeu majeur. L'électricité est un produit boursier ; en achète nécessite de savoir cliquer au bon moment. Et lorsque l'on est un élu, on ne sait pas faire ! Il faut disposer de techniciens spécialisés.

L'idée de se regrouper pour rendre un service collectif est intéressante. J'irai même au-delà. Nous constatons que la Sarthe est un Département qui ne compte pas de syndicat d'énergie. La Vendée, qui n'est pas le Département le plus à gauche, est en tout point remarquable sur le plan de l'énergie parce qu'elle utilise son syndicat d'énergie pour impulser des projets. Nous sommes l'un des rares Départements à ne pas nous être dotés d'un tel outil. À un moment où la question énergétique devient aussi sensible, peut-être faut-il se pencher sur la question.